



Probleme tapisserie avec proprio

Par **memere02**, le **23/02/2010** à **15:49**

Bonjour,

j'ai besoin de votre aide mon propriétaire ne veut pas que je tapisse ma maison. J'ai 2 enfants de bas age et le murs blanc c'est trop salissant. le proprietaire a t'il le droit de nous interdire cela sachant que si ont quitte la maison on remet tout les murs en blanc

Par **SANDRA**, le **23/02/2010** à **19:05**

Bonjour,

Est-ce qu'il est mentionné sur votre contrat de location l'interdiction de poser du papier peint sur les murs ?

Si non, vous pouvez parfaitement le faire. Choisissez des couleurs neutres pour ne pas être ennuyé à la sortie.

Sachez également que vous ne serez pas tenu de remettre en peinture les murs si la tapisserie est neutre.

Et pendant votre durée d'occupation de la maison, vous pouvez parfaitement faire des travaux de déco.

Cordialement.